

## **Communication sur le Progrès**

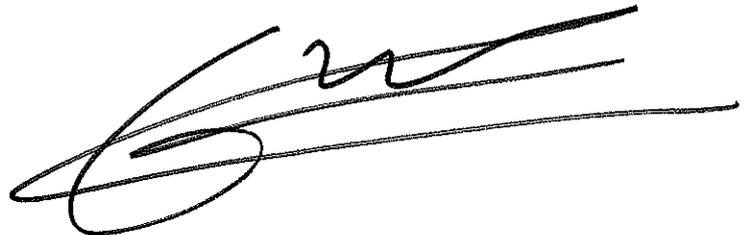
### **Année : 2013**

#### **DECLARATION**

Au travers de la continuité de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, nous renouvelons notre ambition à concourir à la promotion des 10 principes, et notamment le respect des droits de l'homme, des droits du travail et de l'environnement, au sein de notre cabinet de conseil et chez nos clients.

Paris, le 11 juin 2013

Laurent Giordani, Associé Fondateur



**Contact** : Adelina Miteva

**Email** : [adelina.miteva@kyu.fr](mailto:adelina.miteva@kyu.fr)

**Tel** : 00 33 6 03 82 06 42

**Fax** : 00 33 1 56 43 34 30

*Notre cabinet de conseil en management, accompagne les grandes entreprises dans l'optimisation de leur performance opérationnelle tout au long de la chaîne de valeur Client-Fournisseur.*

*Nous intégrons systématiquement des variables sociales, environnementales ou éthiques dans la conduite de nos missions, afin d'assurer une réelle convergence avec les objectifs de performance économique.*

<p><b>Principes du GC</b></p> <p><b>Contexte/méthodo</b></p> <p><b>Actions</b></p> <p><b>Résultats</b></p>	<p><b>Tous les principes du Global Compact</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre de notre certification ISO 9001, nous avons revu notre démarche de Développement Durable et intégré des variables sociales ou environnementales dans les processus opérationnels concernés</li> <li>▪ Mise à jour et communication à l'ensemble des salariés de la charte de Développement Durable du cabinet qui s'articule autour de 3 chapitres DD couvrant l'ensemble des principes du Global Compact :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Engagement client, dans lequel nous nous engageons notamment à « <i>évincer les clients qui violent les droits fondamentaux de l'homme</i> »</li> <li>2) Investissement humain, dans lequel nous nous engageons notamment à « <i>lutter contre toutes les formes de discrimination</i> »</li> <li>3) Sensibilité environnementale dans lequel nous nous engageons notamment à « <i>promouvoir les produits et services verts dans nos achats</i> »</li> </ol> </li> <li>▪ Une meilleure connaissance et application des engagements de KYU en matière de DD par l'ensemble des salariés</li> </ul>
<p><b>Principes du GC</b></p> <p><b>Contexte/méthodo</b></p> <p><b>Actions</b></p>	<p><b>3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective</b></p> <p><b>4. Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire</b></p> <p><b>10. agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre de nos missions d'audit et développement fournisseurs pour le compte de nos clients, nous avons développé une grille d'analyse qui incorpore des critères sociaux, environnementaux et éthiques qui adressent entre autres les enjeux liés aux conditions de travail et à la lutte contre la corruption (cf. COP 2011)</li> <li>▪ En 2013 conduite de 25 audits fournisseurs localisés dans des pays à risque, afin d'évaluer leur performance opérationnelle, le respect</li> </ul>

<p><b>Résultats</b></p>	<p>du droit du travail et certaines pratiques en matière d'éthique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préconisation d'actions de progrès et de couverture des risques identifiés</li> </ul>
<p><b>Principes du GC</b></p> <p><b>Contexte / Actions</b></p> <p><b>Résultats</b></p>	<p><b>Ressources Humaines / conditions de travail</b></p> <p><b>6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre des formations collectives, planification d'une formation de l'ensemble des salariés sur les premiers secours, qui sera dispensée par la croix rouge en juin 2013</li> <li>▪ Dans le cadre du droit à la formation individuelle, un salarié a été formé sur le « bien-être au travail ». Le savoir acquis lors de cette formation a été exploité pour développer une nouvelle offre RH dans laquelle le bien-être au travail (dont l'égalité des chances et la non-discrimination sont des composantes essentielles) est corrélé à la performance de l'entreprise</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les résultats escomptés de la formation collective sont de s'assurer que l'ensemble des salariés maîtrisent les bases en matière de premiers secours</li> <li>▪ La nouvelle offre RH ainsi développée a été diffusée à notre réseau de DRH, afin de les sensibiliser à ces nouveaux enjeux RH et d'enrichir notre portefeuille de missions sur ce volet</li> </ul>

<p><b>Principe du GC</b></p>	<p><b>8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</b></p>
<p><b>Contexte/actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En 2011, intégration de la méthodologie ADEME de calcul de l'impact Carbone, dans le cadre d'une mission de cartographie des flux de transport, conduisant à une meilleure visibilité client des principaux flux à optimiser et préconisations d'actions d'optimisation environnementale</li> <li>▪ Dans le cadre des initiatives visant à réduire l'impact environnemental, KYU met en œuvre des actions de consultation et de sensibilisation des salariés :</li> <li>▪ En 2013, un sondage en ligne a été adressé à l'ensemble des salariés pour évaluer leur niveau de connaissance en matière de tri sélectif et identifier des actions de réduction de l'impact environnemental à déployer au sein du cabinet</li> <li>▪ Distribution d'un petit mémo sur l'utilisation des bacs de tri en fonction de nos déchets typiques et des faux-amis du tri fortement présents chez KYU</li> <li>▪ Promotion du principe des 3 « R » : Réduire, Réutiliser, Recycler</li> </ul>
<p><b>Résultats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de bacs de tri pour chaque open-space correspondants aux bacs du local à ordures, par conséquent le tri est effectif pour plus de 90% des déchets générés par notre activité (papier, ordures ménagères, gobelets en plastique,...) et valorisables par le système de collecte publique</li> <li>▪ 100% du papier acheté comporte un écolabel Européen, et une petite part (% à préciser en fin d'année) provient de forêts gérées durablement (FSC ou PEFC)</li> <li>▪ Collecte de 100% piles et accumulateurs déposés par les salariés via le partenaire Corepile et collecte D3E biannuelle</li> <li>▪ Mise en place d'un service de tasses à café réutilisables, réduisant ainsi le volume des déchets plastiques.</li> </ul>